



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8273^e séance

Jeudi 31 mai 2018, à 15 heures

New York

<i>Président :</i>	M ^{me} Wronecka	(Pologne)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Côte d'Ivoire	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Michon
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/515, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Je donne maintenant la parole aux membres qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Que diraient les membres du Conseil de sécurité s'ils étaient assis en face d'une victime de viol dans un site de protection des civils? Que diraient-ils à toutes ces femmes qui ont dû voir leurs propres maris et leurs propres enfants être abattus sous leurs yeux? Que diraient-ils à ces deux frères qui ont été forcés de regarder des combattants violer leur mère, puis ont été contraints de lui tirer dessus à tour de rôle jusqu'à ce qu'elle meure?

Ce ne sont pas des questions hypothétiques. Ce sont les histoires de personnes que j'ai vues et entendues lorsque je me suis rendue au Soudan du Sud. C'est là leur triste réalité, parce que les dirigeants de Soudan du Sud n'ont pas réussi à les protéger. Ces histoires ne sont pas exceptionnelles. Ce type de violences atroces arrive bien trop fréquemment au Soudan du Sud. Les groupes armés, y compris les forces gouvernementales, attaquent, pillent et massacrent des civils presque chaque jour. Quatre millions de personnes ont été déplacées par les combats, 2,5 autres millions sont devenues des réfugiés, et les combats ne font que s'aggraver.

De nombreux représentants spéciaux des Nations Unies ont décrit dans une déclaration ce qui s'était passé ces dernières semaines.

« Les témoignages montrent que des femmes et des filles de tous âges ont été victimes de viols, y compris des femmes enceintes, des mères allaitantes et des filles dès l'âge de 4 ans. »

Dans un autre cas, de jeunes soldats ont attaqué l'île de Meer dans l'ancien État de l'Unité. Des femmes, des enfants et des personnes âgées ont été massacrés. D'autres civils se sont noyés en essayant de fuir, y compris des enfants. Donc, une fois de plus, je pose la question : que dirait chacun d'entre nous à ces personnes?

Nous devrions leur dire que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider à les protéger et mettre fin à leurs souffrances. Nous devrions expliquer au peuple sud-soudanais que le Conseil de sécurité prendra des mesures décisives pour exiger des dirigeants qu'ils répondent de ces atrocités. Nous devrions faire pression sur eux pour qu'ils mettent fin aux combats.

Le Conseil de sécurité n'a pas imposé d'embargo sur les armes, bien que le besoin en soit évident. Le Conseil n'a pas sanctionné un seul individu depuis 2015, bien que les violences liées à la reprise de la guerre civile aient fait des milliers de morts. Le Gouvernement sud-soudanais a même nommé un des rares individus précédemment visés par des sanctions du Conseil au poste de chef des forces de défense. Ce n'est pas seulement une insulte faite au Conseil, c'est une mascarade. La patience des États-Unis est à bout. Le statu quo n'est pas acceptable. Il est grand temps pour nous tous d'exiger plus au nom du peuple sud-soudanais. Pour ma part, je me suis rendue au Soudan du Sud avec l'esprit ouvert. J'ai eu une conversation franche avec le Président Salva Kiir, et depuis lors, tout ce qu'on nous a demandé, c'est d'attendre. On nous dit que les pourparlers ont besoin de davantage de temps, ou que le Conseil doit encore attendre avant d'imposer des sanctions. Mais tout ce que nous voyons sur le terrain, c'est plus de combats et d'atrocités.

En décembre dernier, les parties sud-soudanaises ont signé l'Accord sur la cessation des hostilités. Il y a quelques jours, elles se seraient de nouveau engagées auprès des chefs religieux à respecter cet accord. Pour le moment, ce ne sont que des mots sur le papier. Les parties ont violé cet accord dès le premier jour. Ni l'Autorité intergouvernementale pour le développement ni l'Union africaine n'ont fait subir de conséquences aux contrevenants. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est une action concrète de l'ensemble de la communauté internationale afin de demander des comptes aux parties belligérantes. Le projet de résolution (S/2018/515) dont nous sommes saisis aujourd'hui est un modeste pas dans cette direction. Il prolonge le régime de sanctions de 45 jours. Il exige des parties qu'elles respectent pleinement le

cessez-le-feu. Nous espérons pour le bien du peuple sud-soudanais qu'elles sauront saisir cette occasion.

Il s'agit d'un projet de résolution que nous devrions tous soutenir. Nous exhortons les membres du Conseil à en profiter pour réfléchir à ce qu'est la vie au Soudan du Sud. J'ai souvent dit que ma crainte, s'agissant du Soudan du Sud, était que les enfants y grandissent sans instruction, sans compétences et dans un esprit de rancune. Tel va être le problème qui se posera à chacun d'entre nous lorsque ces enfants seront devenus des adultes. Ces enfants sont en droit d'attendre un avenir meilleur et, face à une violence aussi barbare, l'inaction du Conseil les prive d'un tel avenir. Je ne crois pas qu'un seul d'entre nous puisse regarder dans les yeux un survivant de ce conflit et dire que la bonne chose à faire aujourd'hui était d'attendre. Nous devons cesser de trouver des excuses et prendre des mesures concrètes pour mettre fin au conflit. Pour ma part, rien d'autre ne se justifie.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : La situation au Soudan du Sud nous préoccupe tous, à commencer par les pays de la région. Nous comprenons parfaitement la gravité de la situation et partageons la douleur et la souffrance du peuple sud-soudanais. Toutefois, nous savons aussi que les nombreux problèmes en apparence insurmontables auxquels le pays est confronté ne peuvent être réglés que par un processus politique ouvert à tous. Nous avons fait des progrès indéniables à cet égard. On peut comprendre que la question du sérieux des parties sud-soudanaises et la lenteur du processus de paix soient source de grandes frustrations. Dans la région, nous sommes aussi extrêmement déçus par cette situation. Mais, pour autant que nous comprenions l'irritation de ceux, et ils sont nombreux, qui ont fait beaucoup pour venir en aide au peuple sud-soudanais, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est aujourd'hui sur le point de conclure le Forum de haut niveau pour la revitalisation et de présenter sa proposition de compromis. L'adoption du projet de résolution dont nous sommes saisis (S/2018/515) serait préjudiciable à ce processus. Elle représenterait même une évolution aux conséquences des plus tragiques.

L'IGAD, l'Union africaine et l'ONU ont bien compris qu'il fallait coordonner les efforts pour faire avancer le processus de paix et aboutir au résultat souhaité. Tout ce que nous avons entrepris au sein de l'IGAD a été guidé par cet objectif commun et cette complémentarité des efforts. Que le Conseil de sécurité

agisse maintenant sans se synchroniser ou coordonner sa position avec l'Union africaine ne serait pas seulement malvenu, cela remettrait gravement en cause le processus de paix au moment où on observe des signes laissant espérer qu'une solution politique de compromis est à portée de main. On ne peut exclure la possibilité que le processus de paix s'effondre totalement en conséquence d'une telle décision. Et nous sommes sérieux sur ce point. Ceux qui sont plus proches du problème peuvent aussi être plus proches de la vérité.

Le pire c'est que le projet de résolution dont nous sommes saisis pour adoption arrive à un moment où l'IGAD a réaffirmé sa détermination à prendre des mesures ciblées contre les parties et les individus qui sont considérés comme des auteurs de troubles; une volonté confirmée également par l'Union africaine. Le Conseil des ministres de l'IGAD s'est réuni en séance extraordinaire aujourd'hui même et a examiné la question en s'appuyant sur le rapport du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité. Cette réunion a montré clairement que l'IGAD était déterminée à prendre des sanctions à l'encontre des chefs qui sont directement impliqués et de ceux qui violent l'Accord de cessation des hostilités.

Un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD devrait également se tenir prochainement. La logique et la raison auraient donc voulu que le Conseil adopte une brève reconduction technique du régime de sanctions et renonce à l'annexe pour l'instant, afin de donner une chance à l'IGAD en cette étape décisive du processus de paix. Le ciel n'allait pas nous tomber sur la tête parce que nous aurions attendu deux mois. Nous avons travaillé en ce sens avec la délégation porte-plume et tous les autres membres du Conseil, et avons essayé, en toute bonne foi, de faire passer ce message au cours des deux derniers jours. En l'état, nous savons que le projet de résolution qui est sur la table ne recueille pas l'appui de l'IGAD ni de l'Union africaine. Il ne fait pas non plus l'objet d'un consensus parmi les membres du Conseil. Or on sait que la division du Conseil sur cette question ne servira pas le processus de paix et n'enverra pas le bon message aux parties. C'est ce que nous tentons d'éviter. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons travaillé avec le rédacteur de bonne foi et dans un esprit de coopération. Malheureusement, nos préoccupations n'ont pas été pleinement prises en compte et nous allons être contraints de nous abstenir dans le vote sur le projet de résolution. En fait, c'est le moins que nous puissions faire.

Nous recherchons l'appui et la compréhension des membres du Conseil parce que nous estimons que c'est là notre responsabilité en tant que président de l'IGAD et en tant que pays intimement engagé dans les efforts de médiation. Nous avons le devoir de sauver le processus de paix malgré les nombreux défis et difficultés. Qu'il me soit permis de dire, pour conclure, que la politique est l'art du possible. La diplomatie n'est pas là pour servir d'exutoire à la frustration. Or, c'est ce que fait le projet de résolution dont nous sommes saisis.

L'IGAD n'a pas dit que, par principe, il ne fallait pas imposer de sanctions; il faut en imposer. Comme nous l'avons indiqué, nous nous abstenons dans le vote sur le projet de résolution parce que le texte est manifestement préjudiciable au processus de paix. Il sape les efforts déployés par la sous-région, la région, l'IGAD et l'Union africaine. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il n'aura pas pour conséquence que les parties tournent le dos au processus de paix.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Malgré tous les efforts déployés au cours des négociations pour parvenir à un accord entre tous les membres, la Guinée équatoriale se voit dans l'obligation de ne pas appuyer le projet de résolution (S/2018/515) déposé par les États-Unis. Nous considérons en particulier que la proposition faite dans l'annexe, qui contient une liste de personnes à qui imposer des sanctions, constitue un obstacle aux négociations qui sont menées en ce moment sur le terrain.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a reçu pour mandat de servir de médiatrice entre les parties au conflit au Soudan du Sud. Tant que l'Union africaine n'aura pas décidé du contraire, nous continuerons de faire confiance à cette organisation et de penser qu'elle est l'organisme le plus à même de trouver une solution politique négociée à la situation. Bien que nous reconnaissons qu'elle est actuellement dans l'impasse, nous sommes convaincus que des progrès pourront être réalisés dans les prochains mois.

Dans un communiqué publié aujourd'hui, l'IGAD a demandé du temps pour qu'on la laisse travailler. Nous considérons qu'il importe de répondre favorablement à cette demande. Le compromis auquel sont parvenues les parties, à savoir organiser une rencontre face à face entre le Président Salva Kiir et M. Machar juste avant le prochain sommet de l'Union africaine qui aura lieu en Mauritanie, est un grand accomplissement. Les mesures proposées dans le texte reviennent en pratique à laisser la

communauté internationale sans interlocuteurs valides avec lesquels négocier, ce qui aurait inévitablement des répercussions négatives sur le processus politique. Nous pensons qu'il faut donner une nouvelle chance au dialogue.

Il convient de signaler qu'en ce qui concerne le conflit au Soudan du Sud, nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il importe de faire pression sur les parties pour qu'elles s'asseyent à la table de négociation et concluent un accord. Le seul point de divergence porte sur la question de définir quand et comment. C'est pourquoi, la Guinée équatoriale demande à ses collègues du Conseil de sécurité et à la communauté internationale de faire preuve d'un peu de patience et de reconnaître que la situation ne va pas se régler du jour au lendemain. Il importe de bien gérer le temps et de ne pas interférer avec la légitimité des organisations régionales auxquelles le Conseil de sécurité démontre son appui constant depuis un certain temps, ni de les mettre à l'écart.

Si aucune avancée n'est obtenue au cours des prochains mois, l'IGAD a promis de présenter des propositions concrètes pour faire pression sur les parties qui ne coopèrent pas et imposer d'éventuelles sanctions. Nous demandons qu'une chance soit donnée à l'IGAD.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Côte d'Ivoire, France, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Guinée équatoriale, Éthiopie, Kazakhstan, Fédération de Russie

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 9 voix pour, zéro voix contre et 6 abstentions. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2418 (2018).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de cette importante résolution 2418 (2018).

La situation au Soudan du Sud est consternante. Des milliers de personnes ont été tuées. Plus d'un cinquième de la population est au bord de la famine, plus de la moitié est en situation d'insécurité alimentaire et un tiers a fui son domicile. Des violations généralisées des droits de l'homme continuent d'être signalées. Nous accueillons très favorablement et appuyons les efforts régionaux menés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour revitaliser l'accord de paix et négocier un accord entre les parties. Mais il est clair que celles-ci ne sont toujours pas disposées à faire des compromis dans l'intérêt de la paix.

Les violations de la cessation des hostilités se sont poursuivies, alors même que les pourparlers de paix avaient lieu. De terribles informations faisant état de violences et de violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits nous sont parvenues. Aujourd'hui encore, les médias indiquent que le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité a enregistré de multiples violations du cessez-le-feu et allégations de viol collectif, de meurtre d'enfants et d'utilisation d'enfants soldats. Cette situation ne peut plus durer.

Il est clair que la solution à la crise au Soudan du Sud consiste à y instaurer une paix durable. Je suis d'accord avec mon collègue éthiopien sur la nécessité de s'attaquer aux problèmes du Soudan du Sud par un processus politique sans exclusive. À défaut, les souffrances s'étendront et les conséquences se feront sentir pendant de nombreuses années. Un compromis véritable est essentiel pour garantir un accord politique qui résiste à l'épreuve du temps.

Le Royaume-Uni estime que la résolution 2418 (2018) est un pas important pour accroître la pression sur les parties afin de les pousser à faire des compromis dans l'intérêt de la paix et du peuple sud-soudanais. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a montré qu'il agira. Faisons en sorte que cela soit un message clair à l'intention des parties et de ceux qui veulent faire obstacle à la paix.

Je concède qu'il est regrettable que le Conseil n'ait pas pu s'entendre à l'unanimité aujourd'hui, mais je crois que nous sommes unis dans notre vision pour le Soudan du Sud. Je crois que nous continuons tous d'appuyer l'IGAD et l'action qu'elle mène. Nous devons

donc rester déterminés à parvenir à la paix et à ne pas encourager ceux qui s'y opposent.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le 21 décembre de l'année dernière, les parties au conflit au Soudan du Sud se sont mises d'accord sur une cessation des hostilités. Le Royaume des Pays-Bas a salué cet accord comme une étape positive vers une solution politique. Mais quelques jours, si ce n'est quelques heures, ont suffi pour que les affrontements reprennent. Une fois de plus, nous avons vu les dirigeants sud-soudanais choisir la guerre plutôt que la paix, malgré les appels du Conseil de sécurité, de la région, des organisations de la société civile et, surtout, du peuple sud-soudanais.

Il faut cesser de choisir la guerre aux dépens de la paix. C'est pourquoi nous avons voté pour la résolution 2418 (2018). Aujourd'hui, le Conseil a envoyé un message fort à toutes les parties au Soudan du Sud, soulignant la nécessité urgente de s'engager pleinement en faveur de la cessation des hostilités, de s'engager pleinement en faveur d'un accord politique et de s'engager pleinement en faveur du bien-être du peuple sud-soudanais. Si les parties sud-soudanaises continuent d'agir uniquement sur la base de leurs intérêts étroits, le Conseil envisagera des sanctions graves.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'adopter la résolution à l'unanimité. Nous pensons qu'on aurait pu y arriver si on avait donné davantage de temps au Conseil pour qu'il se coordonne et coopère de façon plus étroite avec la région.

La résolution a désormais été adoptée. Nous remercions l'Autorité intergouvernementale pour le développement de ses efforts constants, et, comme elle, nous exhortons toutes les parties au Forum de haut niveau pour la revitalisation à négocier de bonne foi et à consentir à de véritables compromis. Il revient maintenant aux dirigeants sud-soudanais de montrer qu'ils tiennent réellement à la paix, à un règlement politique et au bien-être du peuple sud-soudanais.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Les millions de Sud-Soudanais pris au piège de ce conflit brutal attendent depuis trop longtemps que leurs dirigeants mettent fin aux hostilités. En dépit des efforts que déploie la région pour négocier un accord, les parties n'ont pas fait les compromis nécessaires pour engager le pays dans la voie de la paix, de la réconciliation et du relèvement. Au lieu de participer de manière constructive et de bonne foi aux négociations dans le

cadre du Forum de haut niveau pour la revitalisation, les parties ont continué de promouvoir leurs intérêts en recourant aux armes.

Des récits poignants de violence contre les civils, notamment la violence sexuelle et sexiste généralisée, continuent de nous parvenir du Soudan du Sud. Les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent s'arrêter.

Au même titre que les autres membres du Conseil de sécurité, nous sommes profondément frustrés par l'intransigeance des dirigeants sud-soudanais. Dans sa déclaration présidentielle en date du 14 décembre 2017 (S/PRST/2017/25), le Conseil s'est déclaré déterminé à garantir que les parties honorent leurs obligations et leurs responsabilités. Les violations répétées de leurs engagements par les parties doivent avoir des conséquences. La résolution 2418 (2018) adoptée aujourd'hui fixe des conditions et des échéances claires pour les parties, ajoutant une pression internationale aux mesures régionales. C'est pour cette raison que nous avons voté pour.

Dans le même temps, nous regrettons sincèrement que le Conseil n'ait pas été en mesure d'adopter la résolution par consensus. Nous avons collaboré activement avec les membres pour dégager un accord sur un texte qui aurait suscité un appui plus large. À cette fin, nous estimons que la résolution aurait pu être mieux coordonnée avec les initiatives en cours dans la région.

Un règlement politique régional négocié et non exclusif reste le seul moyen viable d'instaurer la paix au Soudan du Sud. Nous appelons l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les parties régionales à continuer d'œuvrer à un règlement politique. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction les conclusions de la réunion du Conseil des Ministres de l'IGAD qui s'est tenue aujourd'hui. Pour donner à cet effort de paix toutes les chances de réussir, il est impératif que nous soyons unis et que nous nous adressions d'une seule voix aux parties.

La résolution adoptée aujourd'hui offre un choix clair aux parties. Nous les exhortons à respecter immédiatement l'accord de cessation des hostilités et à négocier d'urgence et de bonne foi un accord politique viable.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe s'est abstenue dans le vote

sur la résolution 2418 (2018), sur la prolongation des sanctions contre le Soudan du Sud.

Nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité dans le pays et le fait qu'en dépit de l'accord de décembre 2017, les hostilités n'ont pas cessé dans le pays. Nous appelons les parties sud-soudanaises à trouver rapidement un compromis dans l'intérêt de l'ensemble de la population sud-soudanaise.

Néanmoins, nous estimons qu'il est mal avisé de menacer d'imposer des sanctions contre les hauts responsables qui ont participé au processus de négociation à un moment important pour l'achèvement du dernier cycle de délibérations du Forum de haut niveau pour la revitalisation concernant l'accord de paix, avec le parrainage de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous estimons que le Forum représente actuellement la seule instance qui puisse permettre de trouver une solution politique au conflit sud-soudanais. Nous estimons donc qu'il importe de soutenir véritablement les initiatives de médiation de l'IGAD. À notre avis, il est inacceptable d'imposer des échéances et des délais artificiels pour l'achèvement des négociations, ou d'adopter des mesures qui contredisent les positions des acteurs régionaux.

Globalement, nous continuons de douter du fait que l'imposition de sanctions contre des membres du Gouvernement et d'un embargo sur les armes contre le Soudan du Sud permettront de trouver une solution politique et de normaliser la situation sur le plan sécuritaire. Durant le processus de rédaction d'un nouveau projet de résolution en juillet, nous partirons également du fait qu'il est inacceptable d'avoir une position préétablie sur l'élargissement des sanctions.

Enfin, nous rejetons catégoriquement ce que nous considérons comme la position nuisible et irrespectueuse des rédacteurs à l'égard de leurs collègues au Conseil de sécurité, en imposant une fois de plus un délai trop strict au Conseil, ce qui est tout simplement inacceptable lorsqu'il s'agit de décisions d'une telle portée concernant des sanctions adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : Le processus politique sud-soudanais est entré dans une phase décisive. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine (UA) et les pays de la région intensifient leurs efforts de médiation, et de nombreuses parties sud-soudanaises s'emploient à dialoguer et à se concerter. Il incombe à

la communauté internationale de prendre en compte et d'écouter attentivement les vues du pays en question, des organisations régionales et des autres pays de la région, d'appuyer les efforts de médiation des organisations régionales et d'aider les parties sud-soudanaises à œuvrer à un règlement politique afin de stabiliser la situation et d'accélérer le cheminement du pays vers le développement.

La Chine maintient une position constante en ce qui concerne les sanctions, convaincue que les sanctions sont un moyen de parvenir à une fin, et non une fin en soi. Le Conseil de sécurité doit se montrer extrêmement prudent en appliquant les sanctions, et les mesures qu'il prend doivent contribuer à faire avancer le processus de règlement politique au Soudan du Sud et consolider les bons offices et les activités de médiation des organisations régionales, notamment l'IGAD et l'UA.

Cependant, l'annexe à la résolution 2418 (2018), que nous venons d'adopter, cite des hauts représentants du Gouvernement sud-soudanais qui sont visés par des sanctions et menace d'imposer un embargo sur les armes. Dans les circonstances actuelles, ces éléments ne permettent pas de faire avancer le processus politique de paix au Soudan du Sud et pourraient compliquer la situation. Un consensus ne s'est d'ailleurs pas dégagé entre les membres du Conseil de sécurité ou les pays de la région.

À la lumière de ces considérations, la Chine s'est abstenue dans le vote sur la résolution. La Chine espère que les membres du Conseil de sécurité poursuivront leurs délibérations sur les questions pertinentes en vue de trouver une solution juste et de s'associer aux parties sud-soudanaises, aux organisations régionales et aux pays de la région pour faire progresser le processus de paix au Soudan du Sud. Nous sommes disposés à collaborer avec la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif pour instaurer une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie, qui est attachée au peuple sud-soudanais et au processus politique que dirigent les organisations régionales, souhaite expliquer son vote d'aujourd'hui.

Notre abstention dans le vote sur la résolution 2418 (2018) est liée au fait que des éléments ponctuels, qui ont été mentionnés par plusieurs délégations, n'ont pas été pris en compte par le rédacteur en ce qui concerne les personnes citées à l'annexe 1. Comme nous l'avons

souligné à plusieurs reprises, nous appuyons l'appel de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à adopter des mesures, notamment des sanctions, contre les acteurs qui violent l'accord de cessation des hostilités et entravent le processus de paix. Néanmoins, du fait de l'importance que revêt cette décision pour le Soudan du Sud et la région, ces mesures doivent faire l'objet d'un accord de principe des organisations régionales et sous-régionales.

De même, nous sommes préoccupés par le fait que cette résolution n'a pas été adoptée à l'unanimité. Le Conseil de sécurité n'envoie pas le bon message, et nous estimons qu'il doit rester uni en ce qui concerne le processus politique dirigé par l'IGAD. La décision prise aujourd'hui affaiblit cette position.

Enfin, nous accueillons avec satisfaction le communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'IGAD, qui s'est tenue aujourd'hui à Addis-Abeba, et nous réitérons que la solution à ce conflit passe uniquement par un processus politique tel que celui que dirige actuellement l'IGAD.

M. Michon (France) : Le Conseil vient d'adopter la résolution 2418 (2018), renouvelant le régime de sanctions contre le Soudan du Sud. La France a voté pour cette résolution qui doit contribuer à faire cesser les violences au Soudan du Sud et à faire avancer le processus politique.

Face aux combats qui se sont poursuivis sur le terrain au cours des derniers mois, face aux violations continues des droits de l'homme, la communauté internationale et le Conseil ne peuvent pas rester inactifs. Nous savions à cet égard les efforts entrepris par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), par l'intermédiaire du Forum de haut niveau sur la revitalisation, pour réunir les parties et rechercher une solution politique, mais nous regrettons que les parties n'aient pas saisi cette opportunité pour aboutir à un accord politique qui donnerait un horizon de paix au Soudan du Sud et à ses populations qui souffrent depuis trop longtemps.

Les parties doivent donc désormais mettre à profit les prochaines semaines pour aboutir à un accord politique adéquat, et cette résolution doit leur faire prendre conscience de leur responsabilité à cet égard. La communauté internationale doit rester pleinement mobilisée pour favoriser la mise en place des conditions propices à la paix et à la sécurité au Soudan du Sud. L'IGAD, l'Union africaine, les partenaires régionaux et

internationaux, ainsi que le Conseil, ont tous leur rôle à jouer et les prochaines semaines seront déterminantes pour le Soudan du Sud.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Le Kazakhstan est profondément préoccupé par le fait que, malgré la signature de l'Accord sur la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire, ainsi que les nombreux appels du Conseil de sécurité et de tous les signataires, nous continuons de recevoir des rapports faisant état de la poursuite d'actions militaires et de violations flagrantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. En outre, les parties au conflit n'ont pas fait suffisamment de compromis pour régler les questions en suspens en matière de gouvernance et de sécurité.

C'est pourquoi nous nous déclarons prêts à discuter de la prise par le Conseil de mesures supplémentaires appropriées à l'encontre de ceux qui violent cet accord. Toutefois, la position des pays de la région et des organisations régionales, à savoir l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA), doit être prise en compte dans les délibérations du Conseil sur de telles mesures. Nous sommes tous favorables à ce que les organisations régionales jouent un rôle plus important dans les travaux du Conseil de sécurité. Notre délégation s'est abstenue dans le vote sur la résolution 2418 (2018) parce que les positions et les préoccupations des pays de la région en ce qui concerne le calendrier de ces actions n'ont pas été suffisamment prises en compte. Nous sommes favorables à un report des nouvelles mesures du Conseil et à l'octroi à l'IGAD d'un délai supplémentaire pour réaliser les objectifs du processus du forum de haut niveau pour la revitalisation.

Il est d'une importance cruciale que le Conseil reste uni pour soutenir les efforts de l'IGAD et de l'UA. Nous devrions donner aux responsables gouvernementaux, en tant que partie aux négociations, la possibilité de réaliser les progrès souhaités, et nous les encourageons vivement à le faire. Nous nous félicitons des décisions énoncées dans le communiqué de la session extraordinaire du Conseil des ministres de l'IGAD sur la situation au Soudan du Sud, adopté aujourd'hui, et nous espérons que les parties seront en mesure de concilier leurs divergences et de faire des progrès significatifs sur les propositions de rapprochement relatives aux questions de gouvernance et de sécurité. Il s'agit là d'un signal fort lancé au Gouvernement pour qu'il soit proactif et s'engage véritablement dans le processus de paix. Sinon, les conséquences de l'inaction et des retards supplémentaires seront désastreuses pour le Gouvernement, qui a été mis en demeure aujourd'hui avec l'adoption de la résolution. Cependant, nous

sommes contre l'annexe et l'inclusion des noms des fonctionnaires avant de voir les résultats.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Madame la Présidente, à la fin de votre mandat à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Votre mandat a été en effet rempli et mouvementé. Nous tenons également à féliciter la Pologne d'avoir rejoint l'Autorité intergouvernementale sur le Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous attendons avec impatience votre prochaine visite au Soudan du Sud.

Je voudrais également remercier les pays qui se sont abstenus d'appuyer la résolution 2418 (2018) parce que le processus de paix au Soudan du Sud se trouve actuellement à un moment critique. Il y a une lumière au bout du tunnel, et l'annexe à la résolution est malheureuse et inutile. Le danger est qu'elle ne produise pas le résultat souhaité pour ceux qui ont soutenu la résolution. Néanmoins, le Gouvernement sud-soudanais travaillera avec la région pour parvenir à une paix durable pour son peuple.

La Présidente (*parle en anglais*) Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs.

Avant de lever la séance, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux membres du Conseil de sécurité, car il s'agit probablement de la dernière séance prévue du Conseil pour le mois de mai. Au nom de mes collègues de la délégation polonaise, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil de sécurité, en particulier mes collègues, les représentants permanents – d'excellents diplomates – et les experts et collègues du secrétariat du Conseil pour leur soutien. En effet, le mois a été très occupé. J'espère que nous sommes parvenus à un consensus de temps en temps. Personnellement, j'ai ressenti tout leur soutien et ce fut une expérience extrêmement enrichissante. J'ai beaucoup appris, mais j'espère que j'ai aussi été en mesure d'obtenir des résultats. Sans la contribution de tous et sans l'ouverture d'esprit et le cœur de chacun, nous n'aurions jamais pu réaliser ce que nous avons réalisé. Je dois également mentionner les interprètes, dont le rôle est crucial. Je les remercie pour leur travail. Ce fut une aventure extrêmement intéressante.

Alors que la présidence russe approche, au nom de l'ensemble du Conseil, je souhaite à nos collègues de la Fédération de Russie bonne chance et beaucoup de succès. Nous reviendrons demain sous les auspices de leur présidence.

La réunion s'est levée à 16 heures.